**PREMIER MINISTERE BURKINA FASO**

**Unité-Progrès-justice**

|  |
| --- |
| **ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE,**  **CHEF DU GOUVERNEMENT**  **---------**  **RENCONTRE AVEC LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE** |

**Mesdames, Messieurs,**

Ma visite ce jour à l’Université de Ouagadougou, doit être comprise comme la réalisation d’un vœu longtemps exprimé, mais dont la concrétisation a été soumise à de nombreuses vicissitudes qui l’ont toujours retardée, au point que certains doutaient de sa sincérité. J’espère que l’incompréhension de ce côté est levée ce jour avec ma présence effective au sein de ce temple du savoir, signe et symbole de l’engagement d’un pays à investir dans la formation des ressources humaines. Je voudrais que vous preniez cette visite à l’Université comme une rencontre, la rencontre entre l’autorité et l’ensemble de la communauté universitaire. C’est un moment d’échange avec ces hommes et ces femmes qui font du savoir, de son acquisition, de sa transmission et de sa mise en pratique, la trame de leur vie. Cette rencontre est primordialement une occasion d’hommage, de reconnaissance au dévouement de ceux à qui nous avons confié l’avenir des jeunes qui est aussi celui de la nation.

Je voudrais de ce fait saluer l’abnégation et l’ardeur au travail de l’ensemble des acteurs de notre enseignement supérieur, qui donnent le meilleur d’eux-mêmes dans un contexte de plus en plus difficile, dans des conditions de travail et dans des rapports relationnels qui se complexifient. Tous ces personnels, connus ou agissant dans l’anonymat, méritent amplement notre admiration et notre respect. Tous ces agents, illustres et éminents enseignants et personnel ATOS, construisent l’Université, l’animent et la défendent au quotidien. Je leur en sais gré, je les félicite et je leur demande de poursuivre leur engagement au service du savoir et de la connaissance.

Je rends ainsi hommage à toute cette Communauté universitaire qui pétrit la pierre angulaire de la nation, son capital humain. Votre modestie dût-elle en souffrir, laissez-moi vous exprimer toute la joie et toute la reconnaissance du peuple à l’endroit de vous tous, hommes et femmes qui vous investissez intellectuellement et physiquement dans l’œuvre de formation de la jeunesse, futurs bâtisseurs de ce pays que nous aimons tous.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers étudiants,**

Si j’ai tenu à venir à la rencontre de la Communauté universitaire, c’est pour aussi m’adresser aux étudiantes et aux étudiants. Je voudrais donc saluer les milliers d’étudiants du campus universitaire de Ouagadougou que j’ai aussi brièvement fréquenté dans ma jeunesse. Je voudrais adresser toutes mes chaleureuses félicitations aux étudiantes et aux étudiants qui ont brillamment réussi à leurs examens au prix, souvent de nombreux sacrifices. J’encourage ceux et celles qui éprouvent des difficultés à ne jamais baisser les bras. La réussite est toujours au bout de l’effort et de l’abnégation.

Je sais que l’Université d’aujourd’hui n’est plus celle que nous avons connue. Les conditions d’étude et de vie semblent plus difficiles, les effectifs croissent plus vite que les infrastructures et les services offerts. Les moyens de l’Etat et des ménages n’arrivent plus à couvrir les besoins, les attentes ou les prétentions. Malgré ces conditions, je voudrais dire à nos chèrs étudiantes et étudiants qu’ils restent des privilégiés comparées à la masse des jeunes de leur âge qui, pour plusieurs raisons n’ont pas accès à ce temple de savoir. Je leur dit qu’ils ont une chance d’appartenir à un monde où l’accès au savoir s’est largement démocratisé, l’enseignement n’étant plus un magister mais une somme de recherche et de partage, dans un univers qui permet à qui veut apprendre d’apprendre.

C’est pourquoi, chers étudiants, laissez-moi vous dire que vous n’êtes pas les « damnées de la terre » pour reprendre la célèbre formule de Frantz Fanon, **ne vous laissez pas abattre par des sentiments là où vous devriez faire montre de volonté et de combativité, de persévérance et d’adaptation**. Au-delà de l’ambiance d’ensemble, chacun récoltera demain ce qu’il aura semé aujourd’hui, selon sa vision, selon sa foi et selon son investissement personnel tout au long du séjour à l’université. Il s’agit d’une simple mais fondamentale transition dans votre vie qui vous offre l’opportunité de devenir meilleur, de vous transformer en solution pour vous-même, pour vos parents, pour la société et pour la nation entière. C’est un devoir de génération que vous devez assumer en acceptant de payer le prix.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers étudiantes et chers étudiants,**

Je me rends ce jour à l’Université en tant que parent, soucieux de l’avenir de ses enfants. Je suis là en partie en tant que parent pour rappeler à chacun d’entre nous que le premier éducateur reste bel et bien le parent. La première unité d’éducation est la cellule familiale qui ne doit pas se soustraire de sa présence ni de sa responsabilité tout au long du cursus éducatif de l’enfant. Parent comme tant d’autres, je ne pouvais trouver meilleure tribune pour saluer les efforts que font les ménages, nantis ou dans le besoin, pour l’éducation de leurs enfants. Cet effort qui s’amenuisait dans le temps dès l’accès à l’université, hélas se poursuit maintenant au-delà, dans la mesure où l’Etat n’a plus les moyens d’offrir une bourse d’études à tous, de garantir l’accès à l’université publique à tous, d’assurer convenablement les œuvres universitaires. Je comprends le désappointement de ces parents, mais leur effort d’aujourd’hui est sans aucun doute la racine d’où germeront les branches et les fruits de demain.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers étudiantes et chers étudiants,**

L’Université, beaucoup de gens en parlent, beaucoup de gens s’en plaignent, mais je suis sûr que peu de personnes réalisent l’immensité des besoins et la dimension des moyens que l’Etat, bon an mal an, y injecte. Les conjectures portent souvent sur les difficultés et problèmes qui sont connus. Il m’arrive d’entendre ou de lire que l’Etat a démissionné face aux maux de l’Université. L’Etat est et demeure au cœur du développement de l’Université. L’Etat investit énormément dans l’Université. Cette université, cet enseignement supérieur n’est plus un ilot pour privilégiés. L’Université a pris des dimensions énormes. Le nombre d’étudiants pour ne prendre que l’exemple des deux dernières années, est passé de 60 998 en 2010/2011 à **68 796** (dont 22 434 filles) en 2011/2012, soit **une croissance de 13%.** Au cours de la même période le nombre d’institutions d’enseignement supérieur est passé de 73 à 82.

Pour cette population-là et sur la même période 2011-2012, voici les moyens que l’Etat a consentis :

* la construction et l’équipement de deux amphithéâtres jumelés (1500 et 1000 places) et d'un bâtiment R+2 à l’Université Ouaga II pour un montant cumulé de **4 406 492 222 FCFA** ;
* l’allocation de **7 876 015 119 FCFA** pour la réalisation de 7 pavillons de 2 500 places chacun  dans les universités publiques. Je déplore cependant le retard mis dans la réalisation de ces infrastructures ;
* l’allocation à l’Université polytechnique de Bobo (UPB) de **800 000 000 de FCFA**  pour la réalisation d’un amphithéâtre de 1 000 places ;
* la poursuite du réaménagement de la cité universitaire de Zogona en 240 bureaux au profit des enseignants et de la construction d’un laboratoire à l’Université de Ouagadougou pour un montant de **1 633 693 866 FCFA** ;
* la réalisation d’infrastructures à l’Université de Koudougou dans le cadre de la célébration du 11 décembre 2012, pour un montant total de **1 797 218 185 FCFA** ;
* l’autorisation de recrutement de 85 assistants de l’enseignement supérieur.

En ce qui concerne le soutien aux étudiants, les chiffres se présentent ainsi qu’il suit :

* l’octroi d’aides, de prêts et de  bourses à **60 016** étudiants pour un montant cumulé de **12 922 575 000 FCFA**;
* l’hébergement dans les cités universitaires de 70 % des étudiants demandeurs pour un montant supporté par l’Etat de **385 000 000 FCFA** ;
* l’allocation d’un montant de **7 900 000 000** FCFA en 2012 pour la prise en charge de la restauration universitaire d’au moins 30% des étudiants.

Ces données sont partielles et n’intègrent pas tous les coûts de l’enseignement supérieur.

**Mesdames, Messieurs,**

L’effort est substantiel et mérite d’être reconnu à sa juste valeur. Cependant, je rappelle ces données avec humilité et responsabilité. Mon gouvernement ne veut pas se suffire de cela et ignorer les difficultés. C’est pourquoi par une démarche progressive et dans le but d’impliquer les acteurs, nous avons voulu appréhender ce que demande l’Université, ce qu’il faut pour l’Université burkinabè, ce que doit être l’Université et ce que doit faire l’Université. Nous nous épuisons parce que nous nous sommes longtemps laissés emportés par le gré des événements, en privilégiant les solutions conjoncturelles au détriment de mesures structurelles, holistiques. C’est pour ne plus poursuivre dans cette voie, que j’ai mis en place un Comité ad hoc de haut niveau pour faire le diagnostic complet des universités et surtout de me soumettre des propositions prospectives. Le rapport de ce Comité nous a été remis le 30 octobre 2012, décrit la problématique, propose des solutions et fait des recommandations pertinentes. Sur cette base et dans la perspective de la tenue des Etat généraux de l’enseignement supérieur prévus en mai 2013, voici les principales projections que nous nous fixons.

1. **Normalisation des années académiques et du calendrier universitaire**

Dans certaines filières de l’Université de Ouagadougou et pour quelques promotions d’étudiants, nous sommes en réalité dans une année blanche de fait, car il est impossible de rattraper deux à trois années de perdu. C’est pourquoi nous avons décidé de recourir au blanchissement technique des années antérieures à la rentrée 2012/2013 dans l’espoir de normaliser la situation au plus tard à la rentrée 2015/2016.

Les évaluations ont été faites dans ce sens et nous donnent la situation suivante : **9261 étudiants sur un effectif total de 23 447** de l’Université de Ouagadougou sont susceptibles d’être touchés par cette mesure. Des mesures ont été prises pour minimiser l’impact de cette décision académique sur la carrière des étudiants et leurs conditions de vie. Les mesures d’accompagnement concerneront le renforcement en ressources humaines, la réorganisation des activités pédagogiques et la fixation d’un calendrier académique non modifiable, autant que possible, et l’adaptation de la mise en œuvre de la réforme LMD.

Ainsi le gouvernement débloquera environ **710 000 000 F CFA** pour compenser des retards de bourses, prêts ou aides gelés pour des faits de résultats non présentés.

1. **Gestion des flux et des effectifs d’étudiants**

Les sureffectifs dans nos universités publiques peuvent être diversement interprétés. Ils traduisent assurément l’exiguïté, l’insuffisance ou l’inadaptation des infrastructures d’accueil, mais ils sont aussi le reflet du dynamisme du système éducatif, de l’adhésion des couches sociales à la scolarisation et de leur désir de pousser le plus loin possible la scolarisation de leurs enfants. Les bouchons constatés à l’entrée de nos universités sont aussi le résultat du dysfonctionnement de ce même système qui a développé beaucoup plus l’enseignement de base, tout comme ils traduisent la démocratisation de l’Université qui n’est plus, comme je le soulignais plus haut, réservée à une élite, à une minorité. Cela étant dit, les solutions structurelles à cette situation se trouvent à plusieurs niveaux :

* au sein des universités existantes par une meilleure planification de l’implantation des infrastructures, leur adaptation aux gros effectifs, l’achèvement des pavillons en cours de construction, la sonorisation adéquate des amphithéâtres et des grandes salles de cours ;
* au niveau de la déconcentration de l’enseignement supérieur, le gouvernement réaffirme l’option d’arriver à disposer d’une institution d’enseignement supérieur dans chaque région administrative ;
* dans la dynamisation et la diversification des interventions du secteur privé qui devra mieux s’intéresser à l’enseignement supérieur sous plusieurs de ses facettes et dans plusieurs zones géographiques. C’est le lieu de rappeler que l’enseignement est une entreprise, même en lui reconnaissant et en protégeant son côté social. Les grosses entreprises, les ONG, les personnes privées sont vivement invitées à susciter la création de centres universitaires spécifiques dédiés à des filières de pointe, à l’image de l’Institut Supérieur de Génie Electrique (ISGE) de la Chambre de Commerce et d’Industrie. J’instruirai le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur d’organiser une concertation avec les promoteurs privés pour examiner les mesures que le gouvernement pourraient prendre pour inciter à l’investissement dans le secteur de l’enseignement supérieur ;

Pour l’instant, la tâche urgente que j’ai assignée au Ministre des Enseignements secondaire est de procéder aux études techniques et à la planification qu’il convient pour que les intentions de construction d’infrastructures notamment à l’Université de Ouagadougou, de déconcentration, de diversification, de spécialisation des institutions d’enseignement supérieur deviennent une réalité et puissent se programmer et se réaliser dans le temps et l’espace de notre territoire national à l’horizon 2018 au plus tard.

1. **Accès à l’information et exploitation des TIC dans l’enseignement supérieur**

Lié à ce qui vient d’être développé plus haut, le sous secteur de l’enseignement supérieur burkinabè ne peut pas ignorer que l’université n’est plus exclusivement présentielle. L’université est devenue aussi virtuelle et développe des enseignements à distance. Nos planificateurs, pédagogues et spécialistes des TIC sont interpellés à nous faire des propositions réalistes en la matière. Comme le rapport du Comité ad hoc le suggère, les propositions peuvent concerner la mise en réseau des universités, la possibilité de création d’un centre national de la documentation universitaire et de la promotion de l’enseignement numérique et virtuel, pour la promotion de l’enseignement à distance.

De même, il n’est pas normal que les enseignants et les étudiants ne puissent pas disposer d’une connexion internet à haut débit et fluide sur les campus universitaires.

Je souhaite que le développement des TIC soit une des priorités des investissements que nous entamerons prochainement sur les campus universitaires. J’attends que l’étude sollicitée intègre parfaitement cette orientation.

**4** - **Maîtrise du système LMD**

Elle continue de susciter de la polémique. Il faut cependant reconnaitre que cette réforme capitale du système d’enseignement supérieur a connu beaucoup d’insuffisance dans son introduction dans les universités publiques. Sans remettre en cause le système LMD, parce que nos universités ne sauraient se soustraire d’un système académique international reconnu, je lance un appel à ceux qui en ont la responsabilité, de procéder aux évaluations de l’état de mise en œuvre actuel du LMD, à son adaptation et à la formulation de mesures induites pour sa meilleure implantation dans notre enseignement supérieur. Cette tâche est du ressort des administrations des universités, en adéquation avec les accords qui lient notre pays en la matière. Je demande au ministre de me soumettre un rapport sur la question avant les Etats généraux sur l’enseignement supérieur prévu en mai prochain.

**5- Question du personnel enseignant**

Elle relève de la prévision, de l’anticipation et de la planification, mais aussi des moyens financiers nécessaires à la prise en charge des enseignants et des autres personnels. Il faut une mise en œuvre d’une stratégie cohérente de promotion et de diversification de la carrière universitaire, concomitamment au développement de l’université. Il est indispensable de disposer du vivier nécessaire dans lequel nous devrons susciter les vocations d’enseignants. Cela ne se fera pas sans une bonne programmation des études doctorales dans les différentes filières de nos universités. En plus de la planification quinquennale du recrutement d’assistants retenue, nous suggérons que l’on puisse recourir là où c’est nécessaire aux doctorants et aux enseignants à temps plein dont il faut faciliter le glissement dans l’enseignement supérieur. Il faudrait aussi envisager la possibilité de l’instauration d’une agrégation pour les enseignants du secondaire qui pourront ainsi intervenir, à des conditions définies, dans le premier cycle du supérieur. Les autres aspects non moins importants liés aux conditions de travail et de rémunérations des enseignants devront faire l’objet d’évaluation qui tiendra compte de la disponibilité de nos ressources. Je suis conscient que si les conditions de rémunération ne sont pas attrayantes et motivantes nous ne saurons freiner l’hémorragie de la fuite des cerveaux ou ce qu’il est convenu d’appeler le mercenariat. Certains professeurs à force de chercher à dispenser des cours dans plusieurs établissements finissent par ne plus consacrer suffisamment de temps à leur propre université et à leurs étudiants. Le phénomène n’est pas propre au secteur de l’enseignement.

J’invite le Ministre des Enseignements secondaires et supérieurs à confier un groupe de spécialistes le soin de se pencher sur la question pour en dégager la faisabilité et proposer un chronogramme d’exécution, le cas échéant.

**6- Vie universitaire et œuvres sociales**

Le bien-être de nos étudiantes et étudiants est indispensable à leur réussite et à leur épanouissement personnel. C’est là, le rôle des œuvres universitaires qui veillent essentiellement à l’hébergement, à la restauration, au transport, à la santé et à tant d’autres aspects touchant la vie socioculturelle des étudiants. Vu l’évolution des effectifs, la déconcentration des institutions d’enseignement supérieur, l’appel au privé, il y a lieu que nous nous interrogions sur l’organisation des œuvres universitaires et sur la bonne formule pour atteindre l’efficacité. Il me semble que certains problèmes nécessitent des solutions urgentes. Il s’agit particulièrement de la question du transport et de l’hébergement. S’agissant du transport, le processus d’acquisition des bus est en très bonne voie. En rappel, le gouvernement va acquérir 135 bus pour un montant total de dix milliards six cent vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille (10 625 790 00) francs CFA. Il s’agit de :

* 60 bus de grande capacités c’est-à-dire plus de 70 places assises ;
* 7 bus de 15 places assises ;
* 68 bus de 35 places assises.
* Les bus de grandes capacités sont destinés aux activités académiques (transport des étudiants vers les universités) ;
* Les bus de petites capacités sont destinés aux activités pédagogiques et de loisirs internes.

Les bus qui serviront de transport en commun seront gérés par la SOTRACO pour desservir les campus universitaires de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. L’’université de Koudougou bénéficiera comme celle de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso des cars de moyenne capacité pour les activités pédagogiques et de loisirs.

J’instruirai le Ministre de l’Economie et des Finances pour accélérer les procédures devant faciliter l’acquisition de ses moyens de transports.

S’agissant de l’hébergement, il nous faut regarder froidement la question. Si l’Etat doit continuer à construire des cités universitaires, il me parait indispensable que nous incitions davantage les opérateurs privés notamment les promoteurs immobiliers à la construction de résidences universitaires privées comme cela se fait maintenant dans plusieurs pays africains. Afin de réduire les coûts du loyer pour qu’ils soient accessibles à la bourse des étudiants, l’Etat prendra des mesures pour réduire les charges induites par ces investissements.

**7-Financement de l’enseignement supérieur**

Toutes ces annonces, toutes les propositions que nous venons de soumettre à votre réflexion exigent des moyens importants pour leur mise en œuvre et requièrent une étude approfondie. Le rapport du Comité ad hoc évalue la charge financière des investissements et mesures d’accompagnement global à environ **1 910 milliards de francs CFA**, dont 60% à supporter par l’Etat. L’Etat, malgré sa bonne volonté, ne dispose pas de tout cet argent. Il faut faire preuve d’imagination pour mettre en place un plan de financement de la restructuration de notre sous système d’enseignement supérieur. Il nous revient de voir comment assurer et dans quel délai réaliser cet important programme de développement de nos universités et centres d’enseignement supérieurs.

Aussi, ai-je instruit le Ministre des Enseignements secondaire et supérieur de soumettre au Conseil des Ministres avant la tenue des Etats généraux, la formulation d’un programme de financement de l’enseignement supérieur, comprenant un plan de programmation financière supporté par le Budget de l’Etat.

Sur la base de cette étude attendue, le gouvernement mobilisera les moyens financiers nécessaires y compris la possibilité de lancer un emprunt public pour la réalisation des travaux d’hercule de nos universités.

1. **Promotion du dialogue au sein des communautés universitaires**

Nous sommes un pays de dialogue et un pays qui prône la voie pacifique pour le règlement des différends. Cette valeur fait partie de celles qu’on doit inculquer aux jeunes dès leur cursus scolaire et universitaire. La vie en communauté n’est pas une vie de déchirement ni de lutte les uns contre les autres, même si les intérêts venaient à diverger. Je souhaite de tout cœur que l’Université demeure un lieu de débat intellectuel, de confrontation d’idées, un espace de liberté et de socialisation. Les actions et débordements violents qu’il nous est donné de voir de temps à autre ne nous honorent pas et ne sont pas productifs. En revendiquant nos droits, soyons assez lucides pour reconnaître aux autres les leurs et pour assumer nos responsabilités et faire face à nos devoirs. La vie universitaire est d’abord et avant tout un lieu de travail et de côtoiement des hommes et des femmes, jeunes et adultes, qui y sont tous les jours. C’est à eux qu’il revient prioritairement de se respecter et de se tolérer. L’autorité supérieure n’a pas pour vocation à se substituer à la Communauté universitaire qui, quand cela l’arrange, n’hésite pas à lui brandir les franchises universitaires.

Alors, il est indispensable que chaque université dispose en son sein d’une autorité indépendante chargée de la médiation et du dialogue, accessible à toutes les couches socioprofessionnelles et aux différents groupes d’étudiants. Ce médiateur dont j’encourage l’institution, personne hiérarchiquement indépendante et de grande valeur morale, se verra confier la gestion des conflits, des crises et la conduite des conciliations, jusqu’à épuisement de ses capacités et limites d’intervention. Si vous en convenez, puis que je sais que la communauté universitaire tient à son indépendance, nous pourrons tentez cette expérience dès cette année à commencer par l’Université de Ouagadougou. Les modalités administratives de mise en œuvre de cette mesure seront étudiées en relation, si nécessaire, avec une relecture des statuts des universités.

1. **Instauration d’une gouvernance efficace**

J’adhère à une idée proposée dans le rapport que le Comité ad hoc sur l’Université a soumis à mon appréciation, il s’agit de la gouvernance de l’université et du respect d’un moratoire de cinq ans pendant lesquels les différents acteurs de la Communauté universitaire accepteraient d’observer une sorte de trêve pour remettre à flot nos universités. Le Gouvernement y adhère entièrement et est prêt à jouer pleinement sa partition dans ce sens. J’encourage vivement les autorités administratives de l’université à travailler en partenariat avec tous les acteurs du à l’aboutissement de ce contrat social.

**Mesdames et Messieurs,**

Avec l’Université, il ne peut s’agir que d’engagements mutuels. C’est pourquoi, vous l’aurez remarqué, dans mes propos, il n’est pas question de décision d’autorité. Ce sont des orientations que j’ai dégagées et que je demande d’approfondir en rendant applicables ce qui peut l’être. C’est la vision de notre gouvernement qui tire sa source du Programme présidentiel « **Bâtir, ensemble un Burkina émergent** » de son Excellence Monsieur Blaise COMPARE, président du Faso dont l’attachement au développement du capital humain durable est très fort. Sa vision politique a permis au Burkina Faso de réaliser des prouesses dans plusieurs domaines du développement de notre pays.

**Mesdames, Messieurs,**

Dans moins de deux mois nous tiendrons les  **états généraux de l’enseignement supérieur.** J’en attends beaucoup de choses. J’invite le comité qui aura la lourde tâche de les organiser à être concret, pragmatique et efficace. De mon point de vue, il ne s’agit vraiment pas de ressasser encore les problèmes. Focalisons-nous sur les propositions, sur l’avenir, sur le devenir de l’Université. Les états généraux de l’enseignement ne doivent pas être une occasion de la palabre stérile, mais l’aboutissement d’une démarche préparatoire responsable et fructueuse.

Je demande au Ministre des Enseignements secondaire et supérieur de réactiver et de revoir au besoin la composition du Comité d’organisation des états généraux de l’enseignement supérieur qui devra se mettre instamment à l’œuvre.

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers étudiants,**

J’ai été certes long. Mais je ne pouvais rater cette opportunité sans partager avec vous ce que mon gouvernement nourrit comme ambition pour l’Enseignement supérieur et plus spécialement des universités.

En venant et parcourant cette université des souvenirs lointains sont remontés en moi comme si c’était hier. Permettez-moi à cet instant précis d’avoir une pensée très forte pensée pour un éminent professeur dont les cours m’ont édifié quand je fréquentais cette université. Je veux parler de M. Aimé NIKIEMA professeur de droit constitutionnel arraché prématurément à notre affection. Je voudrais ici lui rendre un hommage mérité. Pour illustrer la rigueur intellectuelle et le sens élevé du devoir et du dévouement qui caractérisait si bien M. NIKIEMA, Je prends l’engagement ce matin d’instituer une bourse spéciale dénommée « **Bourse d’Excellence Aimé NIKIEMA** » qui sera accordée chaque année à deux étudiants en sciences juridiques et politiques dont au moins une fille. D’un montant annuel de 600 000 francs par étudiant, cette bourse vise à soutenir et accompagner les étudiants inscrits à priori en doctorat. Ces bourses qui seront financées sur mes propres économies, dureront tant que j’en aurai toujours les moyens. Je saisirai la faculté des sciences juridiques et politiques pour les critères et les modalités pratiques de la gestion de ces bourses.

Par ailleurs, je m’engage à rechercher les moyens financiers pour réaliser au profit des étudiants de la cité de Kossodo un plateau omnisport.

**Mesdames, Messieurs,**

**Chers étudiants,**

En conclusion, nous sommes reconnaissants aux acteurs de la chaîne de solidarité et d’action qui fait de notre enseignement supérieur un domaine en pleine croissance, même si nous devons œuvrer à faire en sorte qu’il y ait de la cohérence dans le développement de tout le système éducatif. La désespérance que certains d’entre nous nourrissent à l’endroit des universités ne doit pas avoir droit de cité. Nous reconnaissons les difficultés, mais nous saluons aussi les efforts et nous encourageons surtout l’action et l’engagement que nous entreprendrons ensemble, en mettant en œuvre un Contrat social pour la promotion de l’Université. Ce contrat doit s’établir sur la confiance, la responsabilité pleinement et solidairement assumée, le respect mutuel.

Nous devons être conscient d’une chose, l’avenir du Burkina Faso se dessine en partie ici et maintenant comme dans les autres institutions universitaires de notre pays. Alors, l’Université burkinabè sera ce que les burkinabè auront décidé qu’elle soit. Les acteurs de l’Université doivent en être les principaux bâtisseurs. On ne construit pas chacun selon son désir et dans la direction qu’il souhaite. On construit suivant un plan, sous la direction d’un maître d’œuvre et la supervision d’un maître d’ouvrage. Dans la cohésion. Nos esprits doivent communier et nos efforts converger vers un même objectif : **la satisfaction des besoins fondamentaux du peuple burkinabè**, **en tout premier lieu le droit à l’éducation de ses enfants**, comme en a fait son credo, Son Excellence Monsieur Blaise COMPAORE, Président du Faso.

Le succès des Etalons à la dernière coupe d’Afrique des Nations est l’illustration d’une jeunesse pleine de potentialité et de combattivité. Elle est aussi la concrétisation d’une politique d’ensemble d’un Burkina Faso qui progresse à petits pas mais sûrs dans tous les domaines. Alors chers professeurs, étudiants et travailleurs, soyez les Etalons de nos universités. Tracez les sillons du Burkina émergent.

Je souhaite que cette visite et les engagements pris ne soient pas perçus comme des manœuvres dilatoires comme aiment à le dire nos chers étudiants. Aussi, comme j’ai l’habitude de le faire, je vous invite à mettre en place un comité de suivi et d’évaluation pour vous assurer que les engagements pris devant vous seront mis en œuvre.

**Je souhaite une excellente année scolaire à toutes et à tous couronnée de succès.**

**Puisse le Seigneur aider chacune et chacun d’entre vous à réaliser ses vœux les plus chers.**

**Je vous remercie.**